

## ADMINISTRATION

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DU TRAVAIL,  
DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ

#### **Arrêté du 17 juin 2011 portant nomination des membres du jury de fin de formation des ingénieurs du génie sanitaire – promotion 2010-2011**

NOR : ETSR1130507A

Le ministre du travail, de l'emploi et de la santé,  
Vu le décret n° 90-973 du 30 octobre 1990 modifié portant statut particulier du corps des ingénieurs de génie sanitaire ;

Vu l'arrêté du 21 septembre 1992 modifié relatif à la formation des ingénieurs de génie sanitaire, et notamment son article 5,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés membres du jury de l'examen de fin de formation des ingénieurs de génie sanitaire de la promotion 2010-2011 :

M. Charles SAOUT, représentant le directeur général de la santé.

M. Jean-Louis LADRIX, représentant la directrice des ressources humaines.

M. Gilles SAUVAGET, représentant le directeur de l'École des hautes études en santé publique.

Le directeur de stage du candidat concerné.

#### Article 2

Les directeurs de stage appelés à siéger au sein du jury promotion 2010-2011 sont les suivants :

Mme Anne BOUCHARLAT, agence régionale de Rhône-Alpes, déléguée territoriale de Savoie.

M. Emmanuel BRIAND, direction générale de la santé, chef du bureau environnement intérieur - milieux du travail - accidents.

Mme Pascale GIRY, agence régionale de la santé d'Île-de-France, responsable du département contrôle et sécurité sanitaires des milieux.

Mme Laëtitia GUILLOTIN, direction générale de la santé, chef de bureau de la qualité des eaux.

M. Éric LALAUURIE, agence régionale de la santé de Franche-Comté, responsable du département santé environnement.

M. Damien MOULY, cellule de l'Institut de veille sanitaire en Auvergne, coordonnateur.

M. Jean-Luc RICHON, direction générale de la santé, adjoint au chef du bureau environnement extérieur et produits chimiques.

M. Luc ROLLET, agence régionale de la santé de Picardie, sous-directeur de la sécurité sanitaire.

Mme Cécile SOMARRIBA, agence régionale de la santé d'Île-de-France, coordonnatrice de la cellule de veille, d'alerte et de gestion sanitaire.

M. Frederik STAIKOWSKY, direction générale de la santé, chef de l'unité alerte et réponses.

Mme Marie Josée VEZOLLES, agence régionale de la santé de Guyane, chef du département santé publique et veille et sécurité sanitaire.

#### Article 3

Le secrétariat du jury est assuré par l'École des hautes études en santé publique.

#### Article 4

La directrice des ressources humaines et le directeur de l'École des hautes études en santé publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 17 juin 2011.

Pour le ministre et par délégation :

*La sous-directrice des emplois  
et des compétences,*

D. CHAMPION